

**COMMUNAUTE** -ooOoo---  
**D'AGGLOMERATION**  
**DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

*Le mardi 20 février 2024, à 18 H 45, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 14 février 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.*

**ETAIENT PRESENTS :**

*GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Lélío, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BECUWE Pierre, BERROYEZ Béatrice, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DEBAECKER Olivier, FOUCAULT Frédéric, DEFEBVIN Freddy, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DELPLANQUE Émeline, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DERUELLE Karine, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, BRAEM Christel, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, ROYER Brigitte, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEFEBVRE Daniel, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVENT Isabelle, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MAESEELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MARGEZ Maryse, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, NOREL Francis, PAJOT Ludovic, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, PREVOST Denis, PRUVOST Jean-Pierre, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SWITALSKI Jacques, TASSEZ Thierry, TOMMASI Céline, TRACHE Bruno, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle*

**PROCURATIONS :**

*GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, DUCROCQ Alain donne procuration à VERWAERDE Patrick, DUPONT Jean-Michel donne procuration à VIVIER Ewa, MEYFROIDT Sylvie donne procuration à OGIEZ Gérard, BARROIS Alain donne procuration à DEFEBVIN Freddy, BERROYER Lysiane donne procuration à BOMMART Émilie, DASSONVAL Michel donne procuration à MERLIN Régine, DESSE Jean-Michel donne procuration à LECLERCQ Odile, FACON Dorothée donne procuration à BOSSART Steve, FLAHAUT Karine donne procuration à DE CARRION Alain, FONTAINE Joëlle donne procuration à LEGRAND Jean-Michel, PERRIN Patrick donne procuration à LOISEAU Ginette, PRUD'HOMME Sandrine donne procuration à PAJOT Ludovic, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole*

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

*BERTIER Jacky, BEUGIN Élodie, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, MILLE Robert, OPIGEZ Dorothée, PHILIPPE Danièle, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick*

*Madame BLOCH Karine est élue Secrétaire,*

*La séance est ouverte,*



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**20 février 2024**

**COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS, ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ASSOCIES**

**NOUVEAU CENTRE DE VALORISATION ENERGETIQUE - ATTRIBUTION**  
**D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT AU CONCESSIONNAIRE**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 ;

Vu la concession de service public pour la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés à Labeuvrière conclu le 24 avril 2023 et en particulier son article 44,

Par délibération 2023/CC07 du 11 avril 2023, le Conseil communautaire a attribué une concession de service public visée ci-dessus à la société IDENERGIE D'ARTOIS dont le siège social se situe 18-20 Quai du Point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt,

L'équilibre économique du contrat, et plus particulièrement son article 44, prévoit le versement d'une subvention d'équipement par la communauté durant la phase de travaux pour un montant de 50 M€ (cinquante millions d'euros) conformément aux termes de la procédure de consultation des entreprises.

Le rapport d'orientations budgétaires 2023, présenté le 7 mars 2023, a par ailleurs confirmé la soutenabilité financière de l'opération pour la communauté.

La prévision budgétaire correspondante a été votée le 11 avril 2023 avec la création d'une Autorisation de Programme à hauteur de 50 M€ payable à compter de 2023.

Aussi, il apparaît nécessaire de confirmer par cette délibération spécifique l'attribution de la subvention d'équipement de 50 M€ à la société IDENERGIE D'ARTOIS dont le siège social se situe 18-20 Quai du Point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt, titulaire de la concession. Cette subvention concourt exclusivement à la construction du nouveau CVE dont la communauté sera propriétaire.

Il convient de préciser les modalités de versement de cette subvention dont l'échéancier prévisionnel initial est repris en annexe 15-2 du contrat de concession. Afin d'éviter une distorsion de trésorerie importante due à un décalage entre l'échéancier initial et les décaissements réels, il est proposé d'ajuster le montant de la subvention appelée chaque mois en fonction du prévisionnel de décaissement réel du concessionnaire. Le nouveau prévisionnel de versement est repris en annexe. A la date de la présente délibération, aucun versement n'a été effectué.

Néanmoins, pour l'année 2024, le montant à verser ne pourra pas dépasser la somme de 9,650 M€ correspondant au crédit de paiement inscrit au budget et, pour 2025, la somme de 40,350 M€ correspondant au solde de la subvention.

Par ailleurs, il est rappelé qu'en cas de déchéance du contrat à la suite d'une défaillance du concessionnaire, il sera tenu compte du montant de subvention dans le calcul indemnitaire prévu à l'article 58 du contrat de concession.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Services du Quotidien, Administration Générale et Territoriale » du 12 février 2024, il est proposé à l'Assemblée d'autoriser le versement de cette subvention d'équipement au concessionnaire. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,  
Le Conseil communautaire,  
A la majorité absolue,

**AUTORISE** le versement d'une subvention d'équipement de 50 M€ (cinquante millions d'euros) à la Société IDENERGIE D'ARTOIS dont le siège social se situe 18-20 Quai du Point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt, titulaire de la concession de construction du nouveau CVE.

**PRECISE** qu'il est proposé d'ajuster le montant de la subvention appelée chaque mois en fonction du prévisionnel de décaissement réel du concessionnaire.

**INFORME** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Par délégation du Président,  
Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **22 FEV. 2024**

Et de la publication le : **22 FEV. 2024**  
Par délégation du Président,  
Le Conseiller délégué,



**GIBSON Pierre-Emmanuel**



**GIBSON Pierre-Emmanuel**





